

Conduire son Chantier Les Différends ou Litiges en phase de Travaux

OBJECTIF

Maîtriser les différends ou litiges en phase de travaux.

DUREE : 7 heures

PUBLIC CONCERNE

- Chefs de chantier
- Conducteurs de travaux...

METHODOLOGIE

Les participants travaillent sur des cas concrets à l'aide d'outils pratiques (formulaires et trames types).

PROGRAMME

La mise en demeure

- Sous-traitant non contractuel
- Acompte non payé
- Acompte toujours impayé après première mise en demeure
- Non-levée des réserves
- Travaux non conformes
- Absence du maître de l'ouvrage à la réception des travaux
- Non-remise du décompte mensuel après la fin des travaux

L'opposition à la libéralisation d'une sûreté financière

- Mise en œuvre de la garantie en marché public
- Mise en œuvre de la garantie en marché privé
- La caution personnelle et solidaire

Les autres sanctions du marché

Le règlement des litiges

La protection du sous-traitant

- Paiement direct
- Action directe
- Délégation parfaite
- Délégation imparfaite
- Caution personnelle et solidaire

La résiliation

- en marché public
- en marché privé

La faillite de l'entreprise

- le droit des procédures collectives
- dispositions communes à tous les marchés
- particularité du marché public
- cas des marchés privés

Les conflits entre participants